

# Délibération du Conseil d'administration

## Séance du 22 juin 2023

**Présents** MM. Jean-Paul PAVILLON, Philippe LABORDERIE et Mmes Edith CHOUTEAU, Danielle LANGLOIS, Corinne PICARD représentants le conseil municipal.  
Mmes Marie-Chantal GUILLOT, Chantal SCHWARTZ, Martine SCOTTO DI VETTIMO, représentants les associations.

**Absents excusés ayant donné pouvoir**

Mme Christelle TREHET-COLLET	M. Philippe LABORDERIE
Mme Monique LE BIHAN	Mme Marie-Chantal GUILLOT
M. Paul ABLINE	Mme Danielle LANGLOIS

**Absents excusés**

Mme Christine CORBILLON  
M. Gérald BOUSSICAULT

**Assistaient également**

Mme Marion POISSONNEAU, directrice du CCAS,  
M. Laurent NOUHAUD, responsable de pôles,  
M. Philippe FREMONDIÈRE, directeur général des services, Ville des Ponts-Cé.

### **POINT N°16 – CCAS – ACTIONS DE PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE DES PERSONNES ÂGÉES - TARIFS**

Madame CHOUTEAU indique que le Conseil Départemental et la CARSAT ont lancé, respectivement, des appels à initiatives relatif à la mise en œuvre d'actions collectives de prévention de la perte d'autonomie chez les personnes âgées.

Dans ce cadre, le CCAS a présenté 2 projets au Conseil Départemental et un à la CARSAT.. Il est proposé de fixer une participation minimale pour les actions se déroulant sur plusieurs séances, selon le détail suivant :

Actions	Ne prennent pas part au vote
Remue méninges (environ 12 séances) : 24 € pour l'année 2023-2024	/
Bien dans sa voiture : cycle prévention routière (environ 3 séances) : 6 € le cycle 2023-2024	/

CCAS LES PONTS-DE-CÉ

Accusé de réception en préfecture  
049-264901976-20230622-AS-23-06-22-16-DE  
Date de télétransmission : 26/06/2023  
Date de réception préfecture : 26/06/2023

Actions

Ne prennent pas part au  
vote

Bien dans sa voiture : séance audit conduite/perfectionnement :  
2 € la séance

/

Gym adaptée : 50 € l'année 2023-2024 – gratuité pour les rési-  
dents des Champs Fleuris (environ 40 séances) – sous réserve  
de l'obtention de la subvention CARSAT sollicitée.

Mme SCHWARTZ

**Après en avoir délibéré, le conseil approuve cette proposition à l'unanimité.**

Le Président,

Jean-Paul PAVILLON

